

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 19 septembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Évacuation de l'immeuble situé 202 rue de Bayeux à Caen

En début de matinée ce jour, en application d'une décision de justice, les services de la Direction Départementale de la Sécurité Publique du Calvados ont procédé à l'évacuation d'un immeuble situé au 202, rue de Bayeux, occupée illégalement depuis le 25 juin dernier.

Saisi par Calvados Habitat, propriétaire de l'immeuble, le tribunal d'instance de Caen a ordonné le 5 juillet puis confirmé le 10 septembre 2013, l'évacuation des lieux avec, au besoin, le concours de la force publique.

Après plusieurs tentatives, dont la dernière le 18 septembre, l'huissier de justice chargé du dossier a requis la force publique.

Suite à cette réquisition à laquelle il ne peut se soustraire, le préfet a demandé à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de réaliser un examen précis des situations individuelles des personnes présentes dans l'immeuble.

Cet examen au cas par cas, en amont de l'évacuation, a été réalisé. Grâce à ce travail social, la totalité des personnes présentes de nationalité étrangère, soit 19 personnes, vont faire l'objet d'un relogement.

6 familles en situation régulière, soit 12 personnes, seront ainsi relogées dans l'attente de l'examen de leur demande d'asile ou de l'épuisement des voies de recours relatifs soit à la décision leur refusant l'asile, soit à celle leur ordonnant de quitter le territoire français.

Les 7 autres personnes également présentes dans cet immeuble lors de son évacuation, mais elles en situation irrégulière, bénéficieront d'un relogement provisoire dans l'attente d'un ultime réexamen de leur situation avant la mise en œuvre des procédures d'éloignement.

Les personnes de nationalité française encadrant les personnes de nationalité étrangère hébergées au sein de l'immeuble ont également été évacuées.

L'opération a été conduite par des fonctionnaires de police du commissariat de Caen avec l'appui de fonctionnaires de la direction départementale de la cohésion sociale.